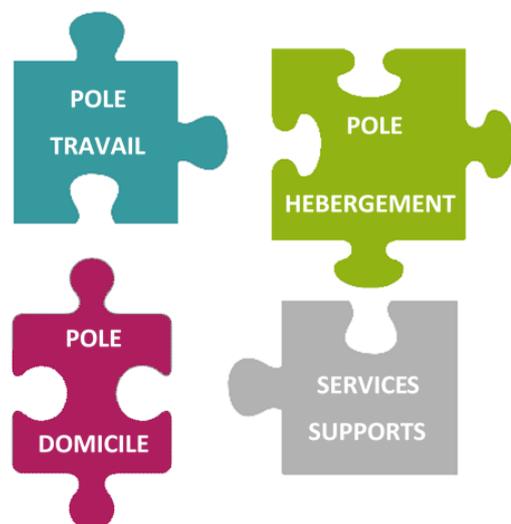




Rapport d'Activité



Exercice 2022

Établissement Public
d'Accompagnement et de Soins des
Hautes-Pyrénées

INTRODUCTION

I. MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Toutes les équipes de l'EPAS 65 ont travaillé à l'élaboration du Rapport Social Unique (RSU) et du rapport d'activité de l'année 2022 qui vous est présenté. Cela constitue traditionnellement un temps fort des services, qui regardent dans le rétroviseur pour mesurer le chemin parcouru, tout en s'adaptant aux nouvelles contraintes administratives, telles que l'instauration du RSU, conforme à une trame nationale.

Leur travail est à saluer à plus d'un titre. D'une part parce que produire des écrits de cette ampleur, quand les accompagnements au quotidien sont chronophages, est compliqué. D'autre part, parce que l'année 2022 a permis de garantir à toutes les personnes accueillies ou accompagnées par l'EPAS 65, une bonne qualité de prise en charge, malgré le contexte de sortie de crise, les difficultés de recrutements et les aléas financiers ou d'approvisionnement.

Les chantiers ont été nombreux en 2022 : création d'un SAMSAH, suites des appels à projet ESMS numérique, dont le Dossier Unique Informatisé (DUI), plan d'archivage, coopération entre les ESMS publics des Hautes-Pyrénées, projet de conseiller énergétique avec l'hôpital de Lannemezan...

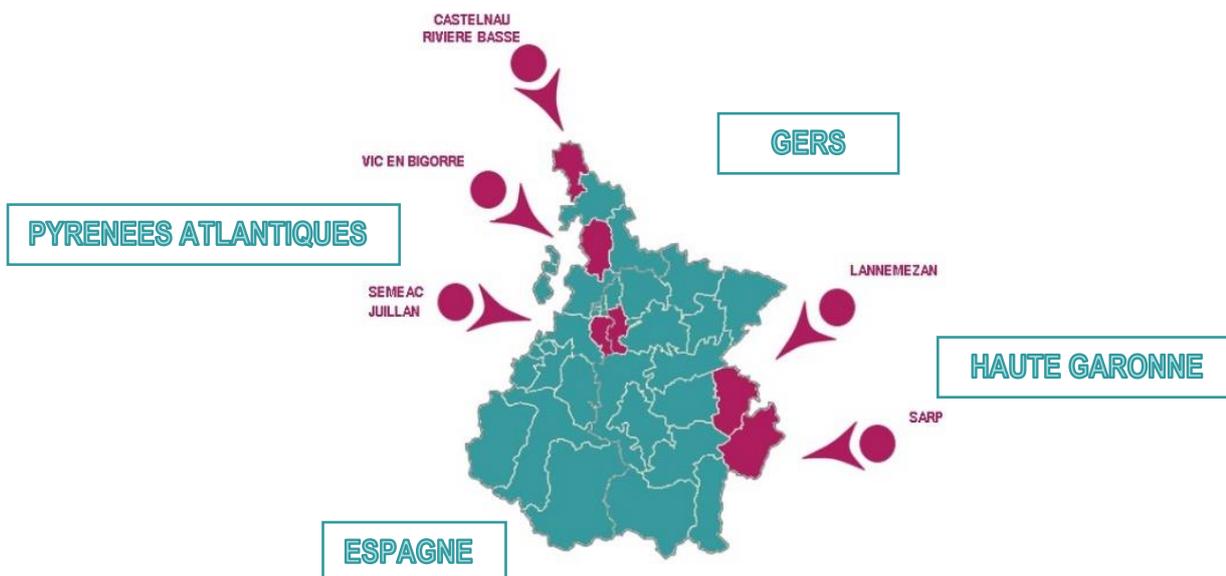
Ils ont pu être accomplis grâce à l'investissement de chacun et forts de ces résultats, nous nous tournons résolument vers les chantiers futurs : le projet d'établissement programmé en 2023, le plan de transformation des ESAT, la relance du projet de réorganisation de l'hébergement...

Cette feuille de route n'est que la traduction de notre engagement à accompagner les personnes en situation de vulnérabilité, dans le respect des droits et libertés de chacun.

Engagement, qui est l'affaire de tous, à l'EPAS 65, où l'intérêt général et le bien-être des usagers prévalent.

Béatrice BRELLE

II. SITUATION GEOGRAPHIQUE

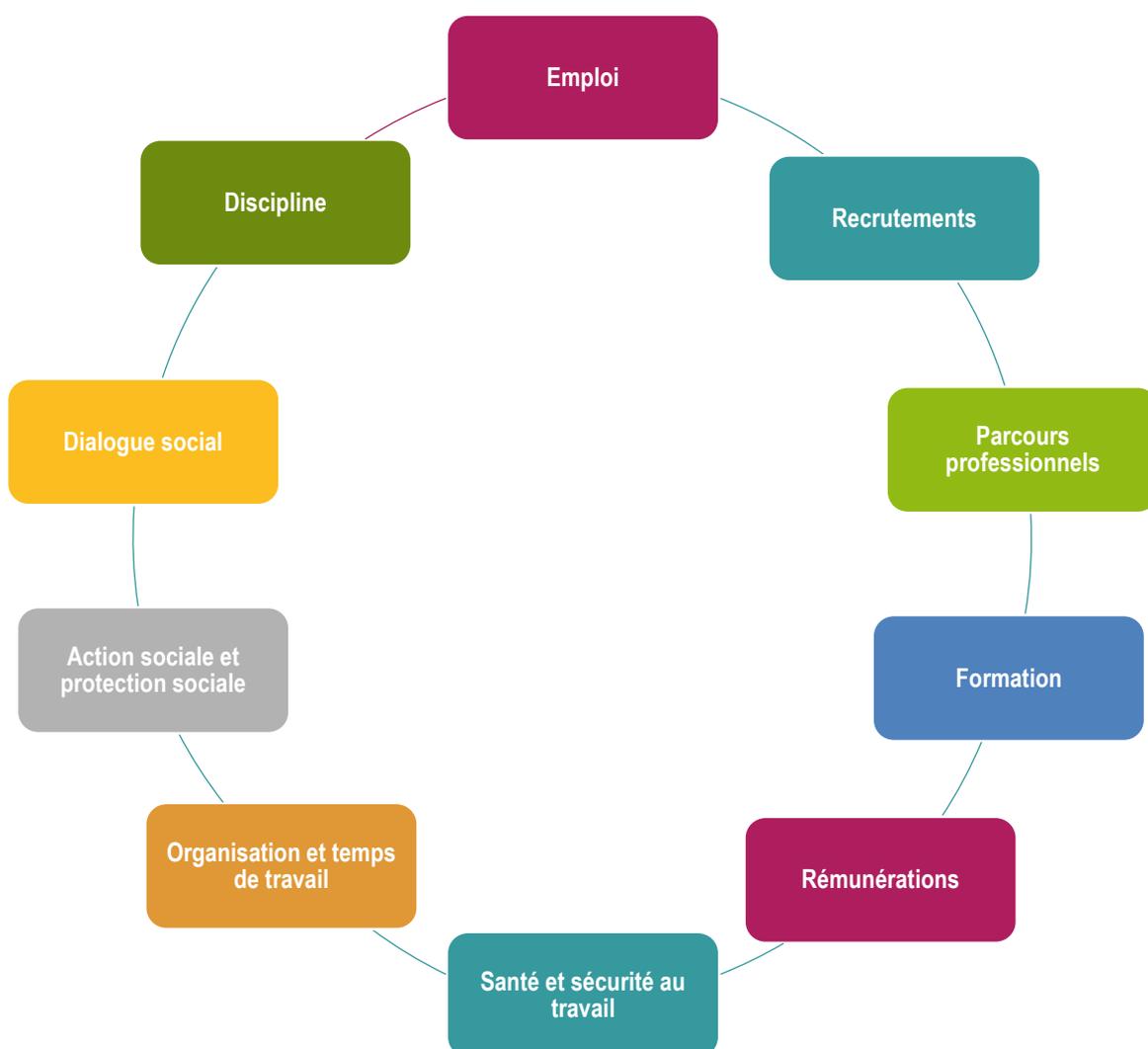


III. NOMBRE DE PLACES AGRÉÉES

	TOTAL
POLE TRAVAIL	
ESAT	238
EA	28
POLE HEBERGEMENT	
FOYER DE VIE	48
FOYER D'HEBERGEMENT	71
EHPAD	70
POLE DOMICILE	
SAVS	121
SAMSAH	10
MAJEURS PROTEGES	103
TOTAL	689



PARTIE 1 : RAPPORT SOCIAL UNIQUE

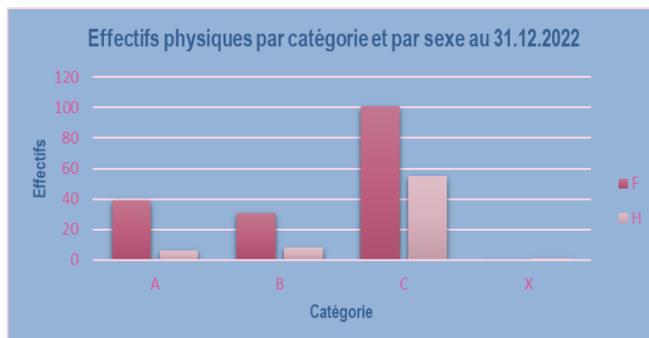


I. EMPLOI

1. INDICATEUR N° 1.1 : LES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2022

Effectifs physiques au 31.12.22

Statuts d'emploi	2022		
	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	118	49	167
STAGIAIRE	9	7	16
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	32	6	38
CONTRACTUEL PERMANENT	12	7	19
PRATICIEN HOSPITALIER	0	1	1
Total	171	70	241



Les effectifs physiques¹ présentés dans les rapports annuels antérieurs sont les effectifs rémunérés. Ce nouvel indicateur prend en compte l'ensemble des agents de l'établissement quelle que soit leur position (disponibilité, activité, suspension, ...).

Effectifs en ETP au 31.12.22

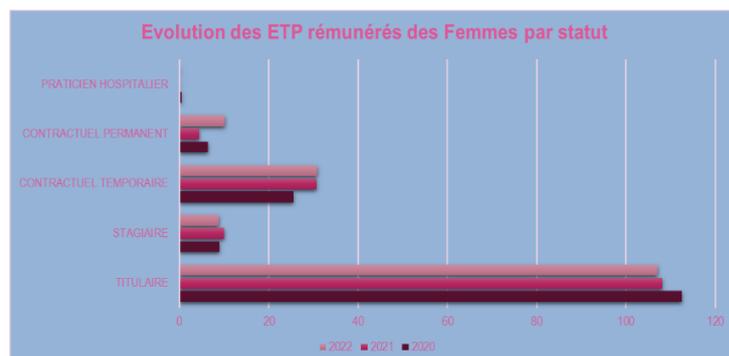
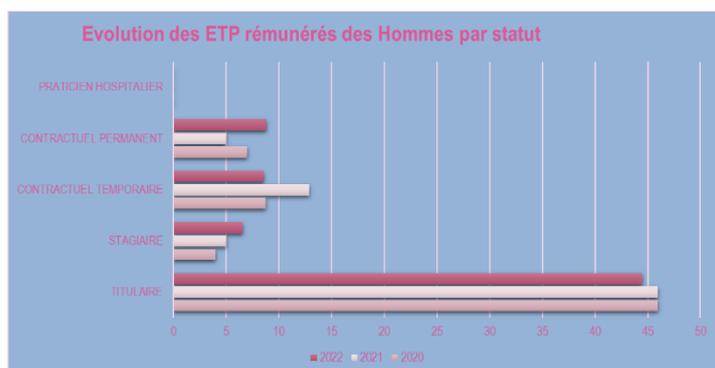
Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	111,95	46	157,95	107,6	46	153,6	115,45	48,8	164,25
STAGIAIRE	9	4	13	10	5	15	8,75	7	15,75
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	25,55	8,75	34,3	30,55	12,9	43,45	29,25	4,85	34,1
CONTRACTUEL PERMANENT	6,3	7	13,3	4,5	5	9,5	11	7	18
PRATICIEN HOSPITALIER	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0,1	0,1
Total	153,3	65,75	219,05	152,65	68,9	221,55	164,45	67,75	232,2

Effectifs en ETP rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	112,46	46	158,46	108,1	46	154,1	107,04	44,45	151,49
STAGIAIRE	9	4	13	10	5	15	8,76	6,55	15,31
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	25,61	8,75	34,36	30,66	12,91	43,58	30,84	8,58	39,42
CONTRACTUEL PERMANENT	6,36	7	13,36	4,5	5	9,5	10,15	8,84	18,99
PRATICIEN HOSPITALIER	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0,06	0,06
Total	153,93	65,75	219,68	153,26	68,91	222,18	156,79	68,48	225,27

Effectifs physiques rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	115	46	161	110	46	156	113	46	159
STAGIAIRE	9	4	13	10	5	15	9	7	16
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	28	10	38	34	14	48	32	6	38
CONTRACTUEL PERMANENT	7	7	14	5	5	10	11	7	18
PRATICIEN HOSPITALIER	1	0	1	0	0	0	0	1	1
Total	160	67	227	159	70	229	165	67	232



¹ Contractuel permanent : agent contractuel recruté sur un poste vacant dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire
Contractuel temporaire : agent contractuel recruté dans le but de remplacer un agent fonctionnaire absent momentanément

2. INDICATEUR N° 1.2 : LES EFFECTIFS ANNUELS

Effectifs annuels physiques 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	119	49	168
STAGIAIRE	17	9	26
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	61	15	76
SAISONNIER	14	19	33
CONTRACTUEL PERMANENT	13	8	21
PRATICIEN HOSPITALIER	0	1	1
CONTRATS AIDES	2	0	2
Total	226	101	327

Effectifs annuels en ETP 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	115,95	48,8	164,75
STAGIAIRE	16,5	9	25,5
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	57,85	13,85	71,7
SAISONNIER	14	19	33
CONTRACTUEL PERMANENT	12	8	20
PRATICIEN HOSPITALIER	0	0,1	0,1
CONTRATS AIDES	2	0	2
Total	218,3	98,75	317,05

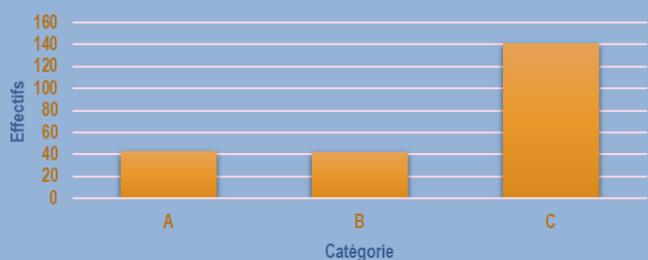
Effectifs annuels physiques rémunérés 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	111	45	156
STAGIAIRE	17	9	26
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	61	15	76
SAISONNIER	14	19	33
CONTRACTUEL PERMANENT	12	8	20
PRATICIEN HOSPITALIER	0	1	1
CONTRATS AIDES	2	0	2
Total	217	97	314

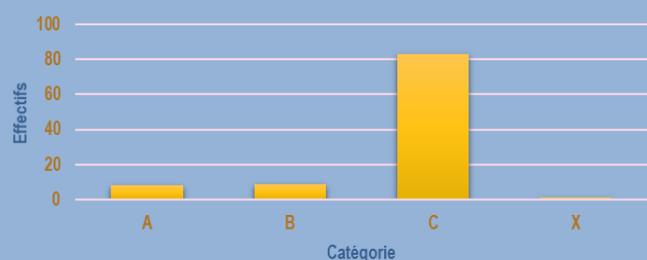
Effectifs annuels en ETP rémunérés 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	116,32	48,86	165,18
STAGIAIRE	16,5	9	25,5
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	58,09	13,96	72,06
SAISONNIER	14	19	33
CONTRACTUEL PERMANENT	12	8	20
PRATICIEN HOSPITALIER	0	0,1	0,1
CONTRATS AIDES	2	0	2
Total	218,91	98,92	317,84

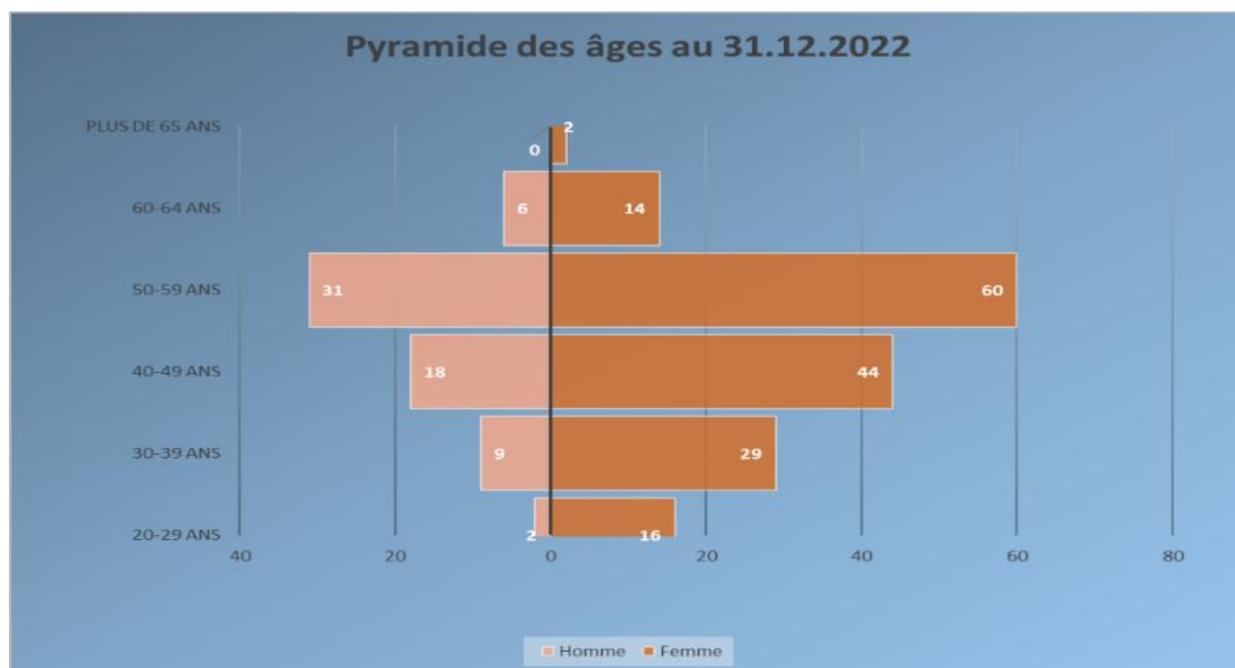
Effectif physique annuel des Femmes par catégorie



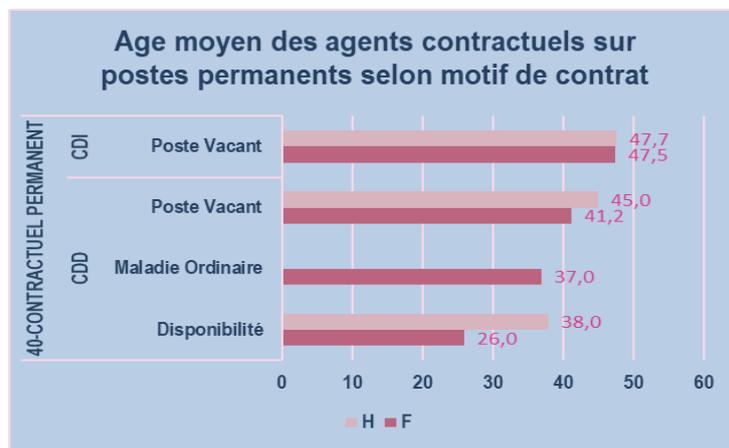
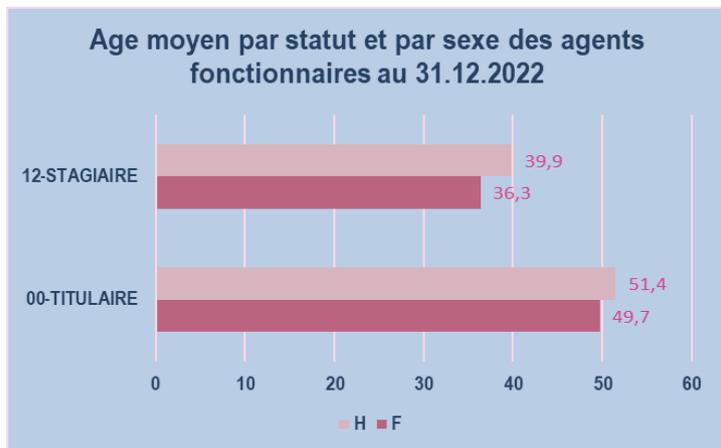
Effectif physique annuel des Hommes par catégorie



Pyramide des âges au 31.12.2022



N.B. : Les pyramides des âges ont été réalisées sur la base des effectifs non médicaux rémunérés au 31 décembre 2022.



MOYENNE D'AGE

EPAS 65 : 49,1 ans

Titulaires/Stagiaires : 49,1 ans

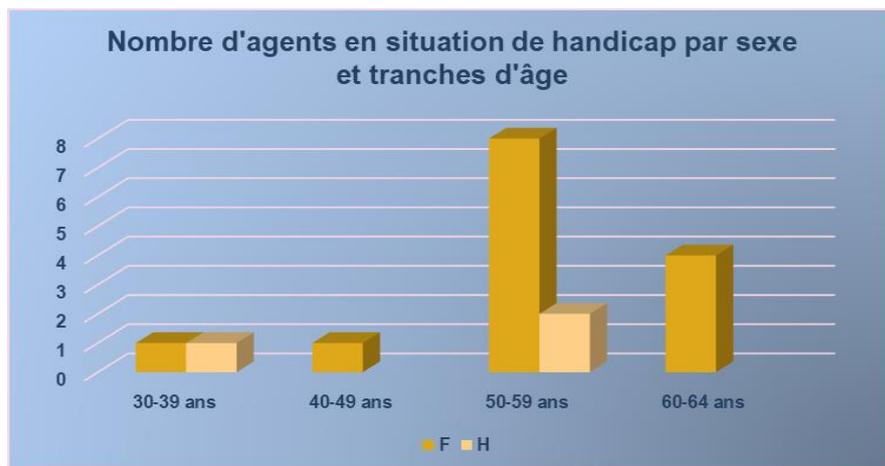
Contractuels permanents : 49,3 ans

AGE MEDIAN

EPAS 65 : 49 ans

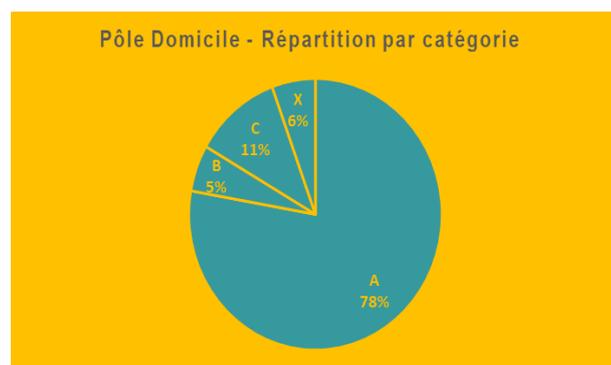
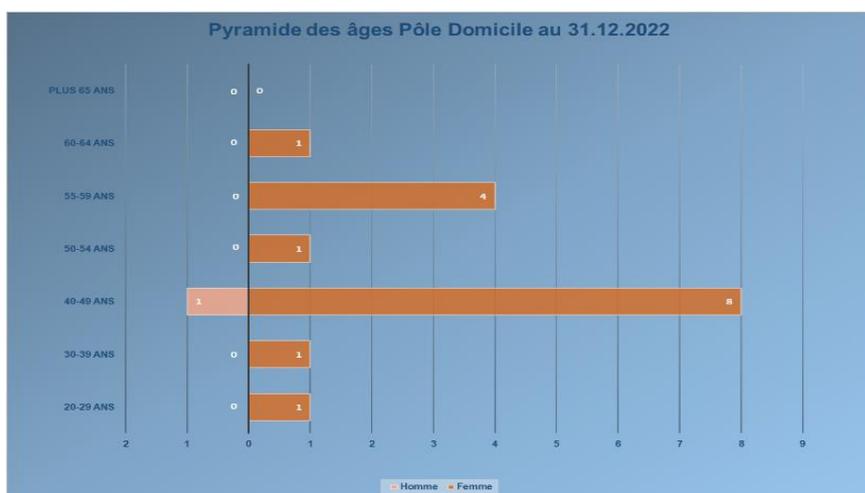
Titulaires/Stagiaires : 51 ans

Contractuels permanents : 45,5 ans



3. INDICATEUR N° 1.3 : LES EFFECTIFS PAR POLE

POLE DOMICILE



Moyenne d'âge : 49 ans
Age médian : 45,5 ans

Pôle Domicile - Effectifs physiques au 31.12.22

Statuts d'emploi	2022		Total
	Femme	Homme	
TITULAIRE	13	1	14
STAGIAIRE	0	0	0
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	2	0	2
CONTRACTUEL PERMANENT	2	0	2
PRATICIEN HOSPITALIER	0	1	1
Total	17	2	19



Pôle Domicile - Effectifs en ETP au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	10,5	2	12,5	11,3	1	12,3	11,8	1	12,8
STAGIAIRE	1	0	1	0	0	0	0	0	0
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	0	0	0	1	0,5	1,5	1,6	0	1,6
CONTRACTUEL PERMANENT	0	0	0	0	0	0	2	0	2
PRATICIEN HOSPITALIER	0	0	0	0	0	0	0	0,1	0,1
Total	11,5	2	13,5	12,3	1,5	13,8	15,4	1,1	16,5

Pôle Domicile - Effectifs physiques rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	11	2	13	12	1	13	12	1	13
STAGIAIRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	1	0	1	1	1	2	2	0	2
CONTRACTUEL PERMANENT	0	0	0	0	0	0	2	0	2
PRATICIEN HOSPITALIER	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Total	12	2	14	13	2	15	16	2	18

Pôle Domicile - Effectifs en ETP rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	10,6	2	12,6	11,5	1	12,5	12,07	1,05	13,12
STAGIAIRE	0	0	0	0	0	0	0,28	0	0,28
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	1	0	1	1	0,5	1,5	0,42	0,25	0,67
CONTRACTUEL PERMANENT	0	0	0	0	0	0	1,1	0	1,1
PRATICIEN HOSPITALIER	0	0	0	0	0	0	0	0,06	0,06
Total	11,6	2	13,6	12,5	1,5	14	13,87	1,36	15,23

Pôle Domicile - Effectifs annuels physiques 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	13	1	14
STAGIAIRE	0	0	0
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	2	1	3
CONTRACTUEL PERMANENT	2	0	2
PRATICIEN HOSPITALIER	0	1	1
Total	17	3	20

Pôle Domicile - Effectifs annuels en ETP 2022

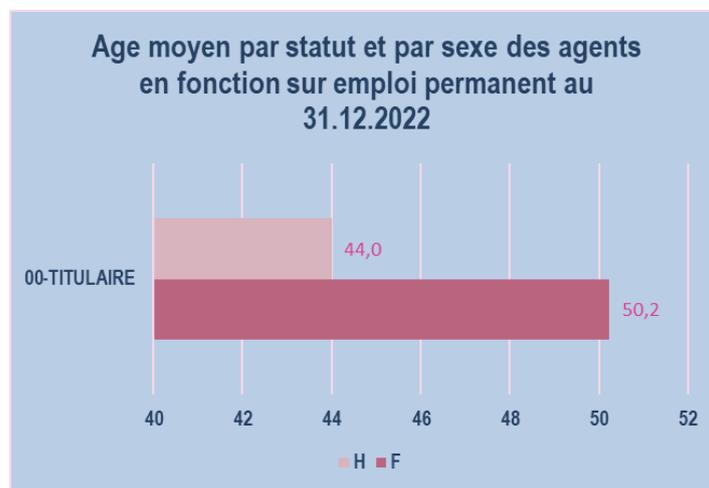
Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	11,8	1	12,8
STAGIAIRE	0	0	0
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	1,6	1	2,6
CONTRACTUEL PERMANENT	2	0	2
PRATICIEN HOSPITALIER	0	0,1	0,1
Total	15,4	2,1	17,5

Pôle Domicile - Effectifs annuels physiques rémunérés 2022

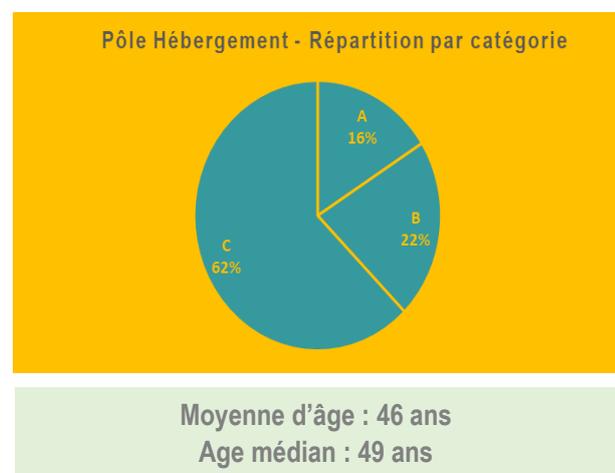
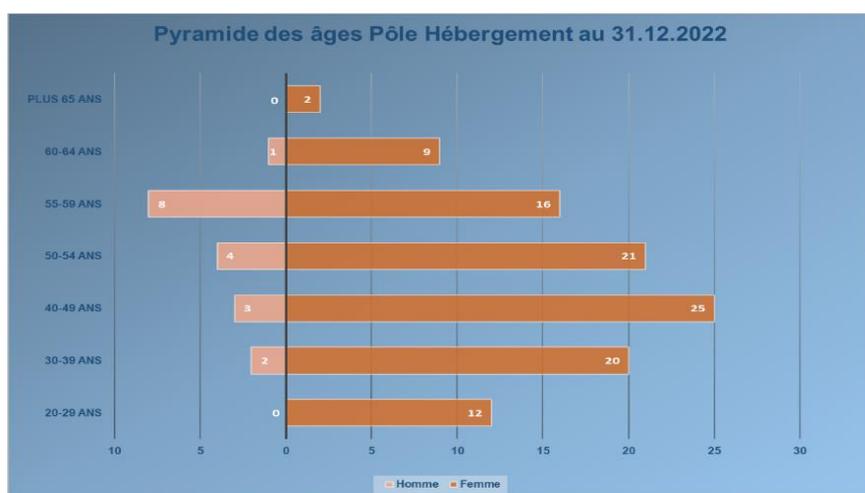
Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	12	1	13
STAGIAIRE	0	0	0
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	2	1	3
CONTRACTUEL PERMANENT	2	0	2
PRATICIEN HOSPITALIER	0	1	1
Total	16	3	19

Pôle Domicile - Effectifs annuels en ETP rémunérés 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	12	1	13
STAGIAIRE	0	0	0
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	1,6	1	1,7
CONTRACTUEL PERMANENT	2	0	2
PRATICIEN HOSPITALIER	0	0,1	0,1
Total	15,6	2,1	17,7

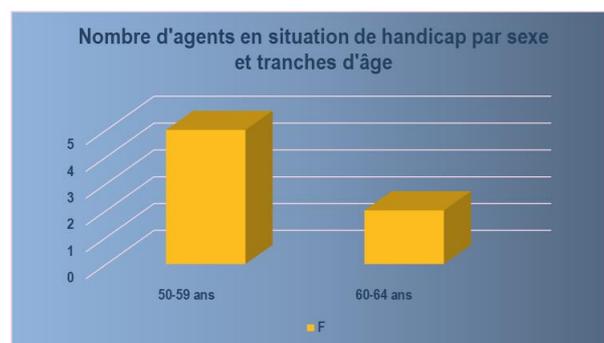


POLE HEBERGEMENT



Pôle Hébergement - Effectifs physiques au 31.12.22

Statuts d'emploi	2022		Total
	Femme	Homme	
TITULAIRE	68	15	83
STAGIAIRE	5	2	7
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	25	3	28
CONTRACTUEL PERMANENT	6	0	6
PRATICIEN HOSPITALIER	0	0	0
Total	104	20	124



Pôle Hébergement - Effectifs en ETP au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	65,95	14	79,95	61,5	16	77,5	67,35	15	82,35
STAGIAIRE	5	3	8	10	1	11	4,75	2	6,75
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	20,55	3,75	24,3	21,75	3	24,75	22,65	2,25	24,9
CONTRACTUEL PERMANENT	2,3	1	3,3	1,5	0	1,5	5	0	5
PRATICIEN HOSPITALIER	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	0
Total	94,3	21,75	116,05	94,75	20	114,75	99,75	19,25	119

Pôle Hébergement - Effectifs en ETP rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	61,8	12	73,8	61,8	16	77,8	61,91	16,5	78,41
STAGIAIRE	4	1	5	10	1	11	7,05	1,08	8,13
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	25,1	6,25	31,35	21,8	3	24,8	21,48	2,52	24
CONTRACTUEL PERMANENT	3,25	4	7,25	1,5	0	1,5	4,68	0,92	5,6
PRATICIEN HOSPITALIER	0,5	0	0,5	0	0	0	0	0	0
Total	94,65	23,25	117,9	95,1	20	115,1	95,12	21,02	116,14

Pôle Hébergement - Effectifs physiques rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	64	12	76	63	16	79	66	15	81
STAGIAIRE	4	1	5	10	1	11	5	2	7
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	27	7	34	25	3	28	25	3	28
CONTRACTUEL PERMANENT	4	4	8	2	0	2	5	0	5
PRATICIEN HOSPITALIER	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Total	100	24	124	100	20	120	101	20	121

Pôle Hébergement - Effectifs annuels physiques 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	68	16	84
STAGIAIRE	13	2	15
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	51	7	58
CONTRACTUEL PERMANENT	6	0	6
Total	138	25	163

Pôle Hébergement - Effectifs annuels en ETP 2022

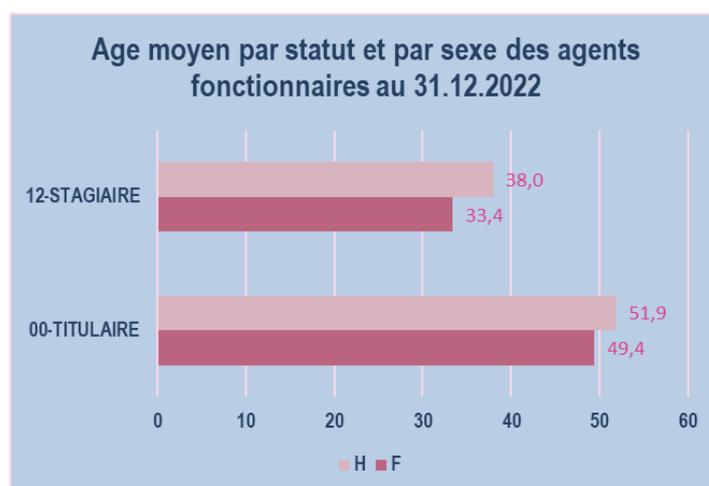
Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	66,25	16	82,25
STAGIAIRE	12,5	2	14,5
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	48,5	6,1	54,5
CONTRACTUEL PERMANENT	5	0	5
Total	132,25	24,1	156,25

Pôle Hébergement - Effectifs annuels physiques rémunérés 2022

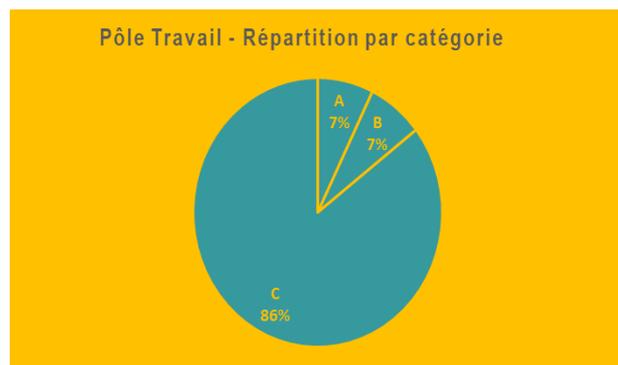
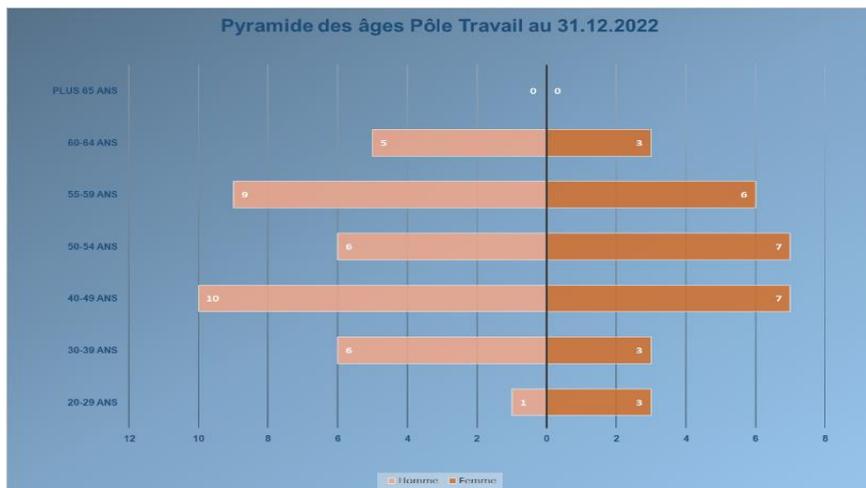
Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	64	16	80
STAGIAIRE	13	2	15
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	51	7	58
CONTRACTUEL PERMANENT	5	0	5
Total	133	25	158

Pôle Hébergement - Effectifs annuels en ETP rémunérés 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	66,42	16	82,42
STAGIAIRE	12,5	2	14,5
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	48,62	6,11	55,73
CONTRACTUEL PERMANENT	5	0	5
Total	132,54	24,1	157,65



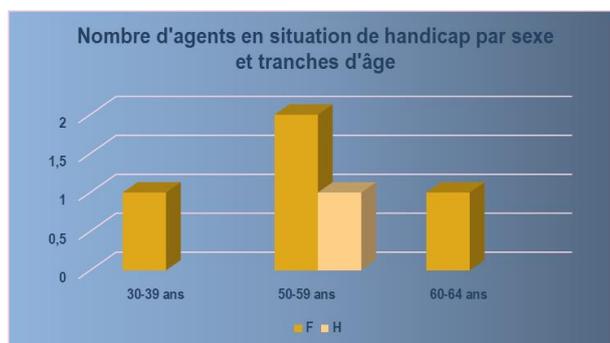
POLE TRAVAIL



Moyenne d'âge : 48 ans
Age médian : 50 ans

Pôle Travail - Effectifs physiques au 31.12.22

Statuts d'emploi	2022		Total
	Femme	Homme	
TITULAIRE	20	24	44
STAGIAIRE	3	5	8
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	4	3	7
CONTRACTUEL PERMANENT	4	6	10
Total	31	38	69



Pôle Travail - Effectifs en ETP au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	17,7	22	39,7	17,9	22	39,9	19,5	23,8	43,3
STAGIAIRE	2	1	3	0	2	2	3	5	8
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	5	4,5	9,5	7,8	7,4	15,2	4	2,6	6,6
CONTRACTUEL PERMANENT	4	5	9	2	5	7	4	6	10
Total	28,7	32,5	61,2	27,7	36,4	64,1	30,5	37,4	67,9

Pôle Travail - Effectifs physiques rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	18	25	43	18	22	40	18	21	39
STAGIAIRE	1	1	2	0	2	2	3	5	8
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	4	3	7	8	8	16	4	3	7
CONTRACTUEL PERMANENT	5	4	9	2	5	7	4	6	10
Total	28	33	61	28	37	65	29	35	64

Pôle Travail - Effectifs en ETP rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	17,9	25	42,9	17,9	22	39,9	16,41	18,76	35,17
STAGIAIRE	1	1	2	0	2	2	1,16	4,66	5,82
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	4	3	7	7,9	7,4	15,3	7,42	5,72	13,14
CONTRACTUEL PERMANENT	5	4	9	2	5	7	3,64	6,92	10,56
Total	27,9	33	60,9	27,8	36,4	64,2	28,63	36,06	64,69

Pôle Travail - Effectifs annuels physiques 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	21	23	44
STAGIAIRE	3	6	9
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	8	6	14
SAISONNIER	14	19	33
CONTRACTUEL PERMANENT	5	7	12
Total	51	61	112

Pôle Travail - Effectifs annuels en ETP 2022

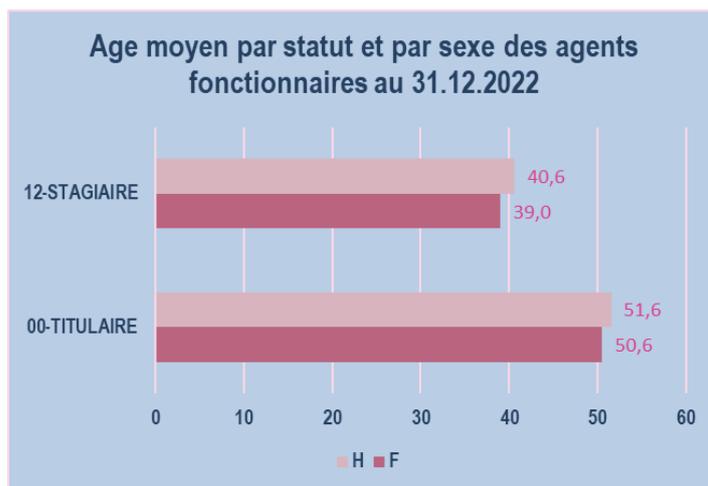
Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	20,9	22,8	43,7
STAGIAIRE	3	6	9
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	7,8	5,8	13,6
SAISONNIER	14	19	33
CONTRACTUEL PERMANENT	5	7	12
Total	50,7	60,6	111,3

Pôle Travail - Effectifs annuels physiques rémunérés 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	19	20	39
STAGIAIRE	3	6	9
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	8	6	14
SAISONNIER	14	19	33
CONTRACTUEL PERMANENT	5	7	12
Total	49	58	107

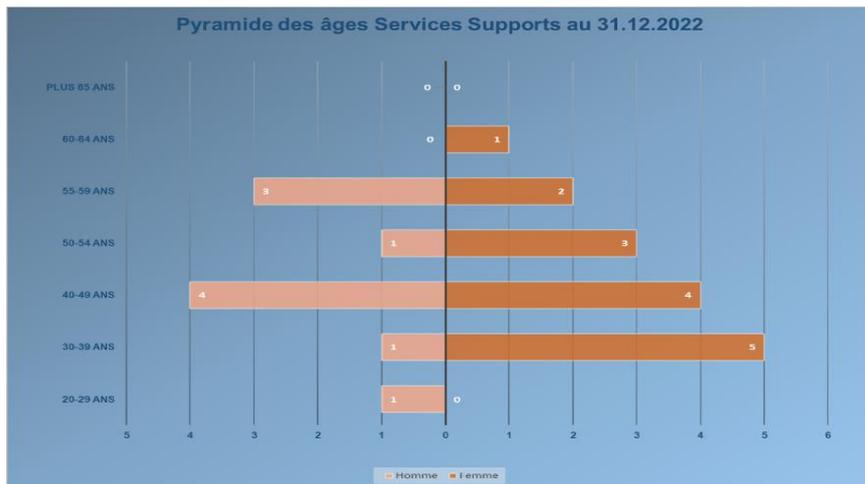
Pôle Travail - Effectifs annuels en ETP rémunérés 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	20,91	22,86	43,77
STAGIAIRE	3	6	9
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	7,86	5,86	13,71
SAISONNIER	14	19	33
CONTRACTUEL PERMANENT	5	7	12
Total	50,7	60,72	111,48

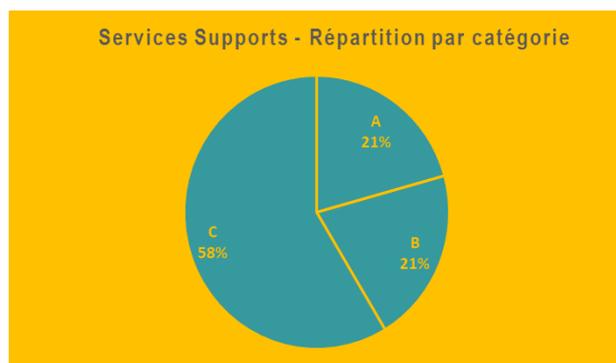


SERVICES SUPPORTS

Pyramide des âges Services Supports au 31.12.2022



Services Supports - Répartition par catégorie

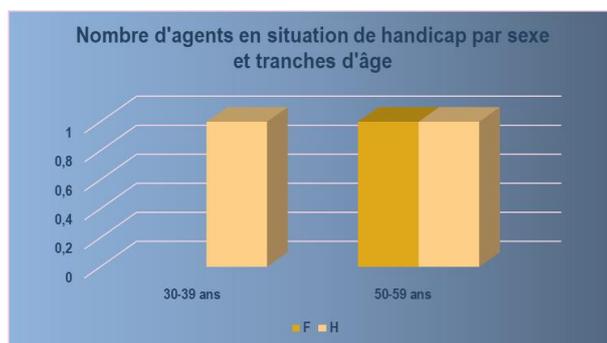


Moyenne d'âge : 47 ans
Age médian : 46 ans

Services Supports - Effectifs physiques au 31.12.22

Statuts d'emploi	2022		Total
	Femme	Homme	
TITULAIRE	17	9	26
STAGIAIRE	1	0	1
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	1	0	1
CONTRACTUEL PERMANENT	0	1	1
Total	19	10	29

Nombre d'agents en situation de handicap par sexe et tranches d'âge



Services Supports - Effectifs en ETP au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	17,8	8	25,8	16,9	7	23,9	16,8	9	25,8
STAGIAIRE	1	0	1	0	2	2	1	0	1
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	0	0,5	0,5	0	2	2	1	0	1
CONTRACTUEL PERMANENT	0	1	1	1	0	1	0	1	1
Total	18,8	9,5	28,3	17,9	11	28,9	18,8	10	28,8

Services Supports - Effectifs physiques rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	18	8	26	17	7	24	17	9	26
STAGIAIRE	1	0	1	0	2	2	1	0	1
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	0	1	1	0	2	2	1	0	1
CONTRACTUEL PERMANENT	1	0	1	1	0	1	0	1	1
Total	20	9	29	18	11	29	19	10	29

Services Supports - Effectifs en ETP rémunérés au 31.12.22

Statuts d'emploi	2020			2021			2022		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	17,9	8	25,9	16,9	7	23,9	16,65	8,14	24,79
STAGIAIRE	1	0	1	0	2	2	0,27	0,81	1,08
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	0	1	1	0	2	2	1,52	0,09	1,61
CONTRACTUEL PERMANENT	1	0	1	1	0	1	0,73	1	1,73
Total	19,9	9	28,9	17,9	11	28,9	19,17	10,04	29,21

Services Supports - Effectifs annuels physiques 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	17	9	26
STAGIAIRE	1	1	2
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	0	1	1
CONTRACTUEL PERMANENT	0	1	1
CONTRATS AIDES	2	0	2
Total	20	12	32

Services Supports - Effectifs annuels en ETP 2022

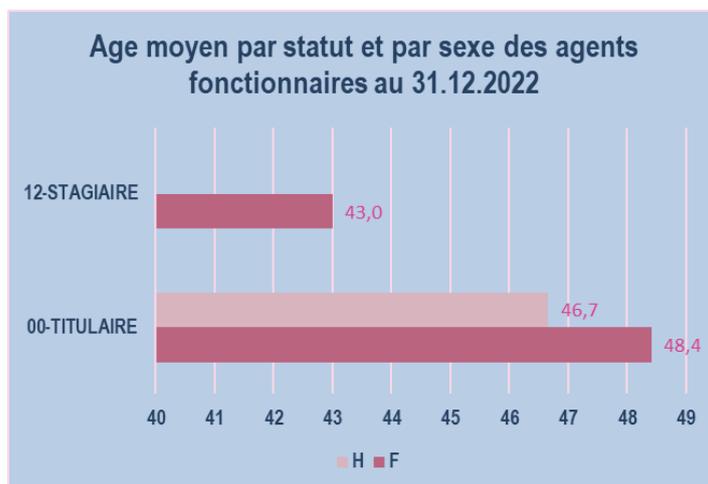
Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	17	9	26
STAGIAIRE	1	1	2
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	0	1	1
CONTRACTUEL PERMANENT	0	1	1
CONTRATS AIDES	2	0	2
Total	20	12	32

Services Supports - Effectifs annuels physiques rémunérés 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	16	8	24
STAGIAIRE	1	1	2
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	0	1	1
CONTRACTUEL PERMANENT	0	1	1
CONTRATS AIDES	2	0	2
Total	19	11	30

Services Supports - Effectifs annuels en ETP rémunérés 2022

Statuts d'emploi	Femme	Homme	Total
TITULAIRE	17	9	26
STAGIAIRE	1	1	2
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	0	1	1
CONTRACTUEL PERMANENT	0	1	1
CONTRATS AIDES	2	0	2
Total	20	12	32



4. INDICATEUR N° 1.4 : LES EFFECTIFS PAR GRADE

Effectifs au 31.12.2022 par grade en fonction de l'âge

Grades	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-64 ans	Plus de 65 ans	Total par grade
ADJOINT ADMINISTRATIF	1	3	5	4			13
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE				2	1		3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE		1	1	4	1		7
ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS CLASSE EXCEPTIONNE				1			1
ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS CLASSE NORMALE			1	1			2
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL				1			1
AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE				2	1		3
AGENT SERVICE HOSPITALIER QUALIFIE CLASSE NORMALE	2	6	10	10	2		30
AGENT SERVICE HOSPITALIER QUALIFIE CLASSE SUPERIEU			2		1	1	4
AIDE MEDICO PSYCHOL - ACCOMP EDUCATIF SOCIAL	6	5	7	13			31
AIDE SOIGNANT CLASSE NORMALE	2	4	2	4	2		14
AIDE SOIGNANT CLASSE SUPERIEURE			1	2			3
AMP PRINCIPAL / AES PRINCIPAL				6	1		7
ANIMATEUR				1			1
ASE 1ER GRADE	1	6	8	5	1		21
CADRE SANTE PARAMEDICAUX CLASSE NORMALE				1			1
CADRE SOCIO EDUCATIF		1		2	1		4
CESF 1ER GRADE			1				1
DIRECTEUR ETS SANITAIRE SOCIAL MEDICO SOCIAL HOR C		1	1		1		3
DIRECTEUR ETS SANITAIRE SOCIAL MEDICOSOCIAL CL NOR		1					1
ETS 1ER GRADE				1			1
INFIRMIER CLASSE SUPERIEURE				1		1	2
INFIRMIER SOINS GENERAUX ET SPECIALISES 1ER GRADE	1		2				3
INFIRMIER SOINS GENERAUX ET SPECIALISES 2E GRADE				2			2
INGENIEUR HOSPITALIER			1				1
MONITEUR ATELIER				5	5		10
MONITEUR EDUCATEUR				4			4
MONITEUR EDUCATEUR PRINCIPAL					1		1
OUVRIER PRINCIPAL 1ERE CLASSE			1	4			5
OUVRIER PRINCIPAL 2EME CLASSE	2	10	17	9			38
PRATICIEN HOSPITALIER				1			1
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE	1			1	1		3
TECHNICIEN HOSPITALIER	1			2			3
TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER 1ERE CLASSE			2	2	1		5
TECHNICIEN SUPERIEUR HOSPITALIER 2EME CLASSE	1			1			2
Total par tranche d'âge	18	38	62	92	20	2	232

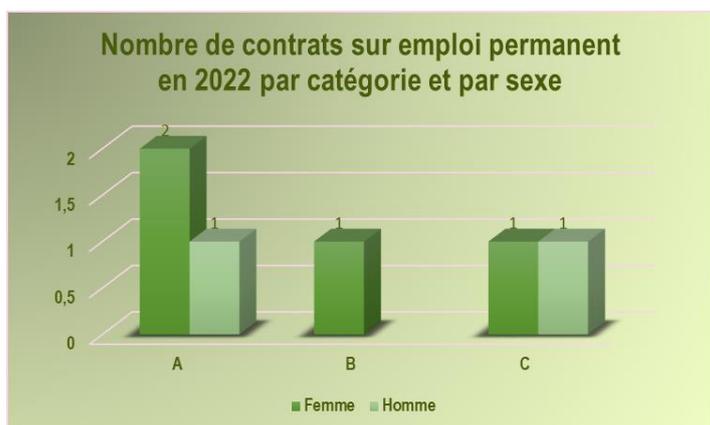
Cette ventilation des effectifs par grade souligne l'importance d'anticiper les vacances de poste liées aux départs à la retraite des agents qui se situent dans la tranche d'âge 50-59 ans. Ils représentent, en effet, presque 40% des effectifs de l'établissement. Certains grades sont très représentés dans cette tranche d'âge, comme par exemple les Accompagnants Educatifs et Sociaux (20% des effectifs de cette tranche d'âge – 8% des effectifs de l'établissement).

II. RECRUTEMENT

1. INDICATEUR N° 2.1 : NOMBRE D'AGENTS FONCTIONNAIRES RECRUTES AU COURS DE L'ANNEE

CATEGORIE	CORPS	Recrutement par CONCOURS			Recrutement par MUTATION			TOTAUX
		Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
A	Assistants Socio-Educatifs	2	0	2	0	0	0	2
B	Aides-Soignants	1	0	1	1	0	1	2
	Accompagnants Educatifs et Sociaux	0	0	0	2	0	2	2
C	Adjoints Administratifs	1	0	1	0	0	0	1
	Agents des Services Hospitaliers Qualifiés	0	1	1	0	0	0	1
	Personnels Ouvriers	3	5	8	0	0	0	8
TOTAUX		7	6	13	3	0	3	16

2. INDICATEUR N°2.2 : NOMBRE D'AGENTS CONTRACTUELS RECRUTES SUR UN EMPLOI PERMANENT AU COURS DE L'ANNEE

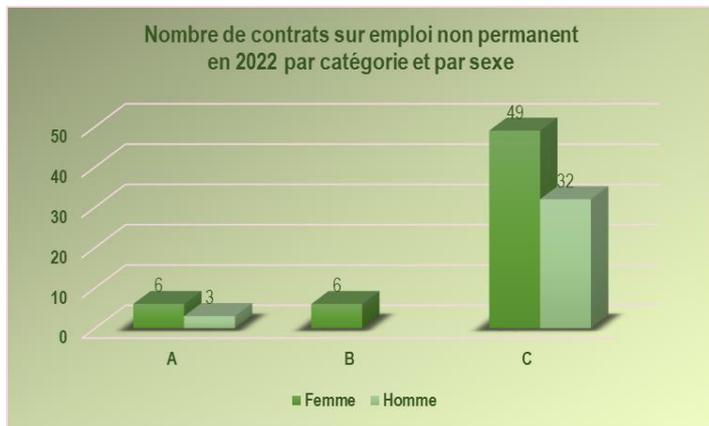


TYPE DE CONTRAT	DUREE DU CONTRAT	NOMBRE DE CONTRATS
CDD	12 mois	3
	18 mois	1
CDI		2
TOTAL		6

3. INDICATEUR N°2.3 : NOMBRE D'AGENTS CONTRACTUELS ET AUTRES PERSONNELS RECRUTES SUR UN EMPLOI NON PERMANENT AU COURS DE L'ANNEE

Nombre d'agents contractuels recrutés sur un emploi non permanent

Type d'emploi	Métier	Nombre d'agents		
		Femme	Homme	Total
CONTRACTUEL TEMPORAIRE	Adjoint Administratif	1	1	2
	Agent d'Entretien Qualifié	1	-	1
	ASHQ	14	2	16
	Accomp. Educatif et Social	12	3	15
	Aide-Soignant	6	-	6
	Educateur Spécialisé	4	1	5
	Infirmier	2	2	4
	Moniteur d'Atelier	5	7	12
SAISONNIER	Agent d'Entretien Qualifié	14	19	33
CONTRAT AIDE	Adjoint Administratif	1	-	1
APPRENTI	Aide-Soignant	1	-	1
Total		61	35	96



Les agents contractuels recrutés dans le cadre d'un remplacement temporaire sont majoritaires dans les emplois relevant de la catégorie C.

Nombre de jours d'intérim en 2022

Service	Métier	Nombre de jours		
		Femme	Homme	Total
EHPAD	Accomp. Educatif et Social	3	2	5
	Aide-Soignant	124	8	132
	ASHQ	4	1	5
	Infirmier	22	7	29
FH LNZ	ASHQ	4	-	4
FOYER DE VIE	Accomp. Educatif et Social	1	-	1
Total		158	18	176

Le recours à des agents intérimaires est ponctuel et ne concerne que le pôle hébergement et plus particulièrement les postes de personnel soignant. Il est la conséquence d'une pénurie de candidats constatée sur les métiers du soin. Ces recrutements ne sont pas privilégiés en raison de leur coût plutôt conséquent. Pour information, le montant payé par l'établissement pour ces 176 jours d'intérim en 2022 s'élève à 71 904,58 €, soit 408,55 € par jour en moyenne.

III. PARCOURS PROFESSIONNELS

1. INDICATEUR N°3.1 : LES MUTATIONS ET LES MOBILITES

Publication de 27 vacances de poste en 2022²

14 postes ouverts au concours

17 candidatures reçues

5 journées de concours

12 postes pourvus par des agents contractuels au sein de l'EPAS 65

14 vacances de poste hors concours

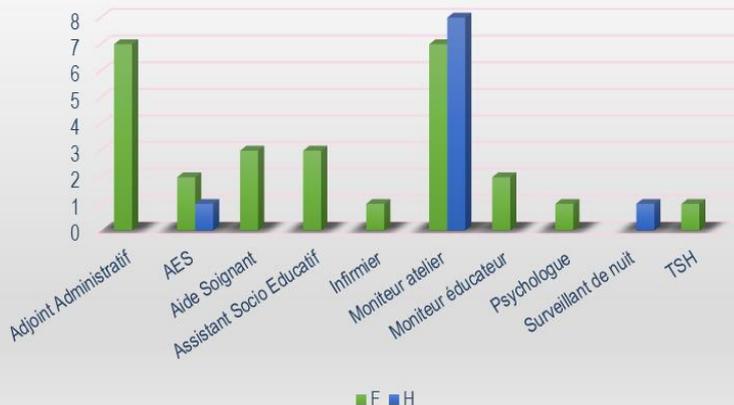
6 postes pourvus :

- 3 mutations
- 2 mobilités internes à date d'effet en 2023

- 1 mise en stage au bénéfice de l'inscription sur liste complémentaire

9 postes toujours vacants occupés temporairement par des contractuels dont 2 d'entre eux ont bénéficié d'une mobilité interne

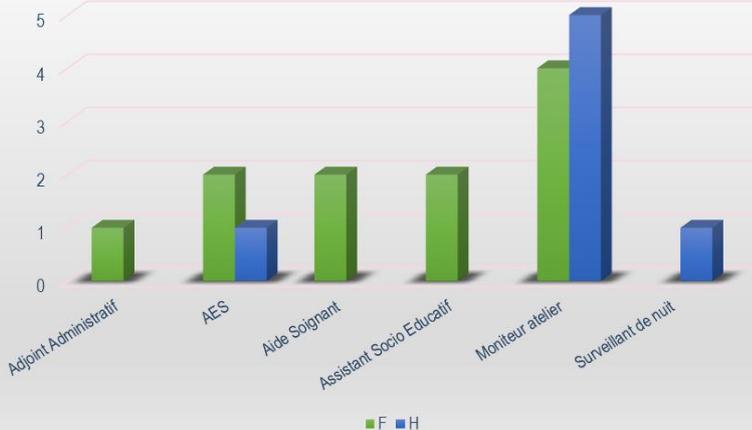
Nombre de candidatures reçues par métier et par sexe



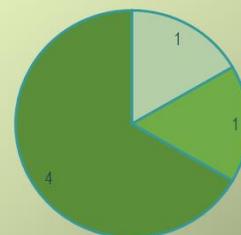
Les données démontrent un attrait féminin pour les métiers administratifs, du domaine du soin ainsi que de l'accompagnement des usagers.

Les hommes sont plus représentés dans les métiers ouvriers et techniques.

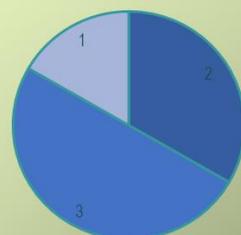
Nombre de postes pourvus par métier et par sexe



Nombre de femmes recrutées par concours



Nombre d'hommes recrutés par concours



² Postes vacants ou susceptibles de l'être

2. INDICATEUR N°3.2 : LES AVANCEMENTS DE GRADE ET LES PROMOTIONS INTERNES

La gestion des avancements de grade a été revue en 2022. Auparavant, les tableaux d'avancement de grade étaient élaborés en fin d'année et les promotions étaient prises en compte rétroactivement à partir du 1^{er} janvier de l'année. Dorénavant, et conformément à la réglementation en vigueur, les tableaux d'avancement de grade sont élaborés en fin d'année en tenant compte des ratios fixés par décret. Les promotions sont prises en compte à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante. C'est pourquoi, l'année 2022 a été celle du changement de pratique. Aucun avancement de grade n'a eu lieu durant cette année. En revanche, les postes à pourvoir, définis après application des ratios réglementaires, ont été cumulés avec ceux de l'année suivante pour les avancements de grade à effet du 1^{er} janvier 2023.

CORPS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS HOSPITALIERS

Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Adjoint Administratif	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	2	-	2
	50 - 59 ans	4	-	4
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		6	-	6
Adjoint Administratif Principal 2e classe	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	2	-	2
	50 - 59 ans	3	-	3
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		5	-	5
Total corps		11	-	11

CORPS DES PERSONNELS OUVRIERS

Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Agent d'Entretien Qualifié	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	-	-	-
	50 - 59 ans	-	1	1
	60 - 64 ans	1	-	1
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		1	1	2
Ouvrier Principal 2e classe	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	1	1	2
	40 - 49 ans	3	2	5
	50 - 59 ans	-	2	2
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		4	5	9
Total corps		5	6	11

CORPS DES AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS QUALIFIES

Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Agent des services hospitaliers qualifié	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	2	-	2
	50 - 59 ans	4	2	6
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		6	2	8
Total corps		6	2	8

CORPS DES ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX

Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Accompagnant Educatif et Social	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	1	-	1
	40 - 49 ans	1	-	1
	50 - 59 ans	8	4	12
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		10	4	14
Total corps		10	4	14

CORPS DES ADJOINTS DES CADRES HOSPITALIERS

Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Adjoint des Cadres Hospitaliers de classe normale	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	-	-	-
	50 - 59 ans	1	-	1
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		1	-	1
Total corps		1	-	1

CORPS DES TECHNICIENS ET TECHNICIENS SUPERIEURS HOSPITALIERS

Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Technicien Hospitalier	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	-	-	-
	50 - 59 ans	-	1	1
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
	Sous-Total grade		-	1
Technicien Supérieur Hospitalier 2e classe	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	-	-	-
	50 - 59 ans	1	-	1
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
	Sous-Total grade		1	-
Total corps		1	1	2

CORPS DES MONITEURS EDUCATEURS

Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Moniteur Educateur	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	-	-	-
	50 - 59 ans	2	-	2
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
	Sous-Total grade		2	-
Total corps		2	-	2

CORPS DES ANIMATEURS

Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Animateur	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	-	-	-
	50 - 59 ans	1	-	1
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		1	-	1
Total corps		1	-	1

CORPS DES CADRES SOCIO EDUCATIFS

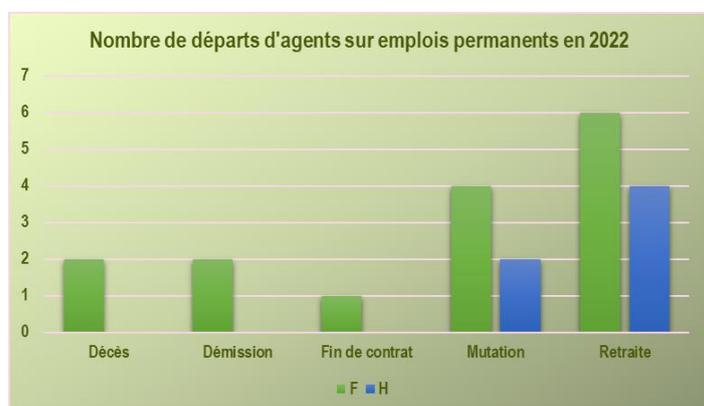
Grades	Tranches d'âge	Nombre d'agents promouvables		
		Femme	Homme	Total
Cadre Socio Educatif	Moins de 20 ans	-	-	-
	20 - 29 ans	-	-	-
	30 - 39 ans	-	-	-
	40 - 49 ans	-	-	-
	50 - 59 ans	1	-	1
	60 - 64 ans	-	-	-
	Plus de 65 ans	-	-	-
Sous-Total grade		1	-	1
Total corps		1	-	1

3. INDICATEUR N°3.3 : LES DEPARTS OU CESSATIONS DE FONCTIONS

AGENTS SUR EMPLOIS PERMANENTS

Nombre d'agents titulaires ayant quitté leurs fonctions en 2022

Catégorie	Motif de départ	Nombre d'agents		
		Femme	Homme	Total
A	Décès	1	-	1
	Mutation	1	-	1
	Retraite	1	-	1
B	Démission	1	-	1
	Mutation	3	-	3
	Retraite	3	1	4
C	Démission	1	-	1
	Mutation	-	2	2
	Retraite	1	3	4
Total		12	6	18



Nombre de contractuels permanents ayant quitté leurs fonctions en 2022

Catégorie	Motif de départ	Nombre d'agents		
		Femme	Homme	Total
A	Décès	1	-	1
B	Fin de contrat	1	-	1
C	Retraite	1	-	1
Total		3	-	3

Agents sur emplois permanents ayant quitté leurs fonctions en 2022

Motif de départ	Tranches d'âge	Nombre d'agents		
		Femme	Homme	Total
Décès	50 - 59 ans	1	-	1
	60 - 64 ans	1	-	1
Démission	40 - 49 ans	1	-	1
	50 - 59 ans	1	-	1
Fin de contrat	50 - 59 ans	1	-	1
Mutation	30 - 39 ans	3	-	3
	40 - 49 ans	1	1	2
	50 - 59 ans	-	1	1
Retraite	60 - 64 ans	5	3	8
	Plus de 65 ans	1	1	2
Total		15	6	21

Pas de rupture conventionnelle cette année.

AGENTS SUR EMPLOIS NON PERMANENTS

Nombre de fins de contrat en 2022

Catégorie	Nombre d'agents		
	Femmes	Hommes	Total
A	2	3	5
B	8	-	8
C	31	19	50
Total	41	22	63

149 fins de contrat sur 2022
CDD et saisonniers

Les agents contractuels sont recrutés sur une durée déterminée selon les motifs suivants :

- ✓ Accroissement saisonnier d'activité
- ✓ Accroissement temporaire d'activité
- ✓ Remplacement momentané d'un agent à temps partiel
- ✓ Remplacement d'un agent titulaire indisponible en raison d'un congé (maladie,...)
- ✓ Vacance de poste dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire

Nombre de contractuels sortis en 2022 par tranches d'âge

Tranches d'âge	Nombre d'agents		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 20 ans	3		3
20 - 29 ans	19	6	25
30 - 39 ans	5	2	7
40 - 49 ans	2	2	4
40 - 49 ans		1	1
50 - 59 ans	4	8	12
60 - 64 ans	8	1	9
60 - 64 ans		1	1
Plus de 65 ans		1	1
Total	41	22	63

Nombre de contrats saisonniers en 2022 par tranches d'âge

Tranches d'âge	Nombre d'agents		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 20 ans	11	11	22
20 - 29 ans	21	41	62
30 - 39 ans	-	2	2
Total	32	54	86

Le recrutement saisonnier concerne uniquement l'activité Parc de Loisirs de l'ESAT de Lannemezan sur la période allant d'avril à octobre.

IV. FORMATION

1. INDICATEUR N 4.1 : NOMBRE D'AGENTS FORMES

Formation continue

- 7 agents formés
- Diplôme ou Titre : infirmier, moniteur atelier, maîtresse de maison, surveillant de nuit, assistant de soins en gérontologie

Formation continue via l'utilisation du CPF

- 3 agents formés
- CAP pâtisserie, diplôme aide-soignant

Validation des Acquis de l'Expérience

- 1 agent
- Diplôme validé : moniteur éducateur

2. INDICATEUR N 4.2 : LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Taux de retour sur cotisation

	2020	2021	2022
Cotisations à l'ANFH	181 927,97 €	194 501,30 €	207 198,05 €
Montant du budget formation	211 060,31 €	253 106,98 €	276 582,22 €
Taux de retour sur cotisation	116,01%	130,13%	133,49%

Taux de départ en formation 2022

79,74 %

La formation par pôle

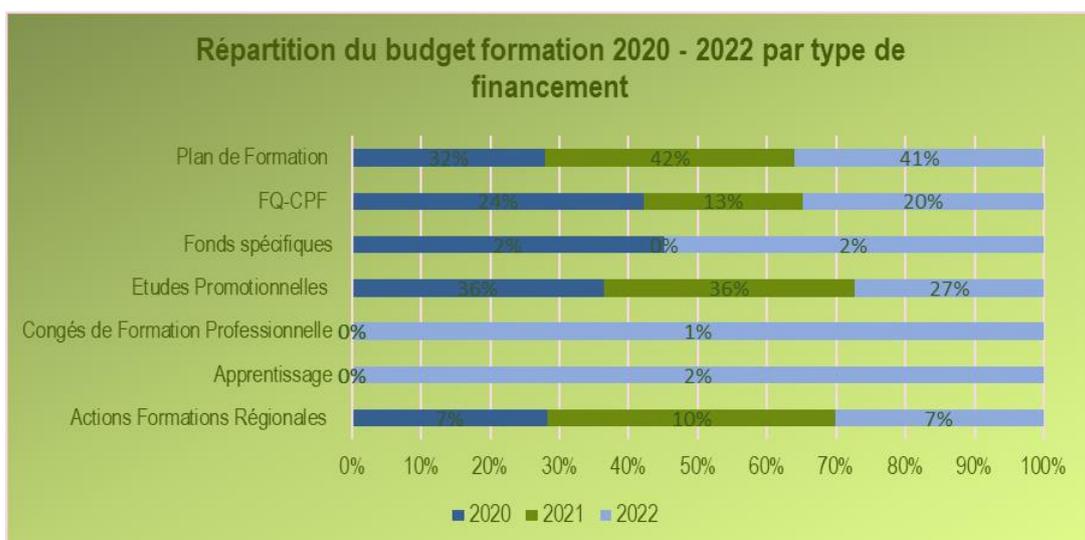
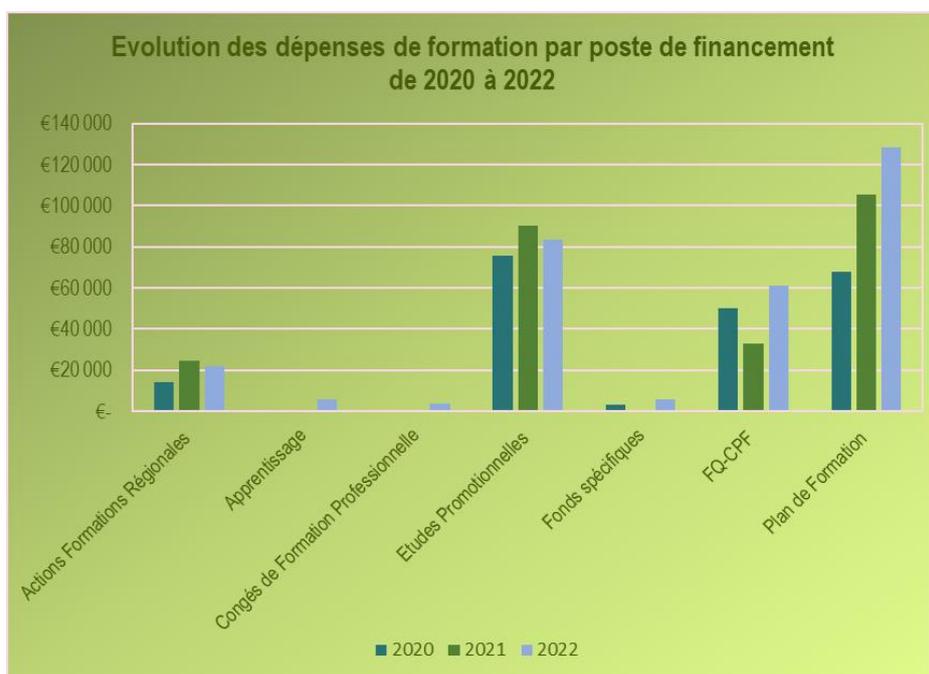
	2020			2021			2022		
	Coût total	Durée réalisée en heures	Nombre d'agents concernés	Coût total	Durée réalisée en heures	Nombre d'agents concernés	Coût total	Durée réalisée en heures	Nombre d'agents concernés
POLE DOMICILE	5 797,27 €	315	12	8 746,04 €	427	13	21 891,99 €	733	14
POLE HEBERGEMENT	136 997,63 €	4890	77	172 632,38 €	5768,5	82	215 991,82 €	7926	87
POLE TRAVAIL	67 401,63 €	1875	64	52 217,43 €	1590,5	63	54 637,81 €	1692,5	61
SERVICES SUPPORTS	16 195,47 €	552	15	19 564,13 €	695	21	17 756,12 €	959	23
TOTAL	226 392,00 €	7632	168	253 159,98 €	8481	179	310 277,74 €	11310,5	185

La formation par poste de financement

	2020	2021	2022
Actions Formations Régionales	14 052,34 €	24 711,60 €	21 969,52 €
Apprentissage	- €	- €	5 971,00 €
Congés de Formation Professionnelle	- €	- €	3 664,47 €
Etudes Promotionnelles	75 750,00 €	90 510,00 €	83 300,00 €
Fonds spécifiques	3 225,00 €	- €	5 755,00 €
FQ-CPF	50 056,68 €	32 666,24 €	60 940,24 €
Plan de Formation	67 976,29 €	105 222,14 €	128 677,51 €
TOTAL	211 060,31	253 109,98	310 277,74

Les dépenses en matière de formation sont en hausse constante ces dernières années permettant la réalisation de nombreuses actions de formation.

Les agents eux-mêmes sont de plus en plus sensibilisés à l'impact de la formation sur leur évolution de carrière. Au-delà des formations obligatoires et institutionnelles, se dessinent des besoins d'évolution individuelle qui nécessitent un accompagnement plus personnalisé de la part du service RH.



Les difficultés de recrutement rencontrées sur les métiers en tension, notamment dans le domaine du soin, nous incitent à adapter notre fonctionnement en formant des personnels soignants dans le cadre de l'apprentissage.

V. REMUNERATIONS

1. INDICATEUR N°5.1: LA MASSE SALARIALE

Pôles	Masse salariale 2022
Pôle Domicile	884 890,11 €
Pôle Hébergement	5 535 574,37 €
Pôle Travail	2 825 826,45 €
Services Supports	1 753 464,85 €
Total général	10 999 755,78 €



BUDGETS	2020	2021	2022	2020	2021	2022
BPAS						
H	67,72	66,47	65,22	2 874 696,37 €	2 975 646,71 €	3 087 964,05 €
EHPAD						
E-Hébergement	27,01	25	23,39	1 144 767,04 €	1 140 414,58 €	1 127 690,02 €
E-Dépendance	11,61	11,39	11,41	469 118,75 €	506 035,83 €	521 979,75 €
E-Soins	18,72	16,92	19,69	1 054 102,34 €	893 038,61 €	1 028 830,95 €
GLOBAL	57,34	53,31	54,49	2 667 988,13 €	2 539 489,02 €	2 678 500,72 €
ENTREPRISE ADAPTEE						
O	1	1	0,75	8 541,46 €	12 064,62 €	11 806,68 €
ESAT						
M	9,23	11,24	11,51	296 565,92 €	400 559,34 €	450 588,18 €
FOYER DE VIE						
P	45,01	45,22	45,04	1 968 971,26 €	2 075 718,07 €	2 225 569,16 €
FOYER HEBERGEMENT						
W	29,08	29,01	31,58	1 344 677,28 €	1 403 299,78 €	1 564 638,91 €
SAVS						
Y	15,44	15,69	14,4	828 741,88 €	877 142,53 €	831 591,63 €
SAMSAH						
Z-Social	-	-	1,04	-	-	60 455,11 €
Z-Soins	-	-	1,24	-	-	88 641,34 €
GLOBAL	-	-	2,28	-	-	149 096,45 €
TOTAL GENERAL	224,82	221,94	225,27	9 990 182,30 €	10 283 920,07 €	10 999 755,78 €

2. INDICATEUR N°5.2: NOMBRE D'AGENTS BENEFICIANT DE LA GIPA

Catégorie hiérarchique	Nombre de bénéficiaires de la GIPA		
	Femmes	Hommes	Total
A	0	0	0
B	1	0	1
C	13	12	25
Total	14	12	26

VI. SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

1. INDICATEUR N°6.1 : LES RISQUES PROFESSIONNELS

Nombre d'accidents de travail par sexe				
Catégorie	Métier	Femme	Homme	Total
B	Aide-soignant	1	-	1
	Responsable socio-éducatif	-	1	1
C	Moniteur d'atelier	-	4	4
	Aide médico psychologique	1	-	1
	Agent des services hospitaliers	2	-	2
Total		4	5	9

2. INDICATEUR N°6.2 : LES DISPOSITIFS DE SIGNALEMENT

0 saisine du dispositif de signalement cette année.

3. INDICATEUR N°6.3 : LA PROTECTION FONCTIONNELLE

0 mesures de protection fonctionnelle mise en œuvre cette année.

4. INDICATEUR N°6.4 : LE SUICIDE

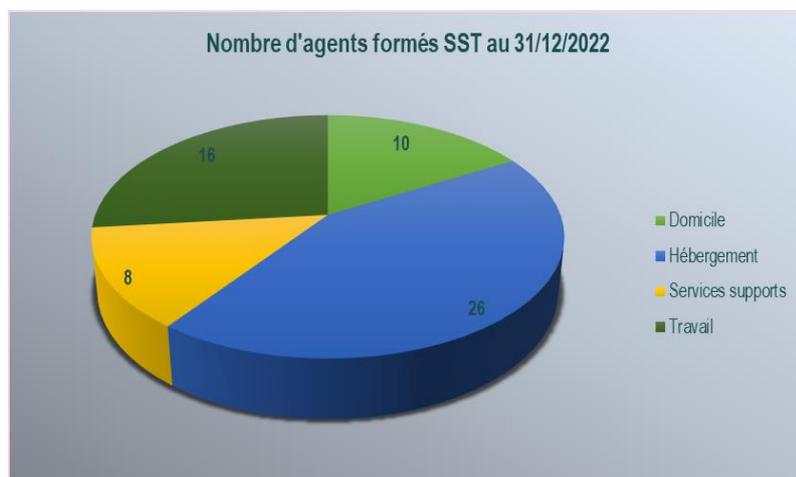
0 suicide ou tentative de suicide enregistré dans l'année.

5. INDICATEUR N°6.5 : LES ACTEURS DE LA PREVENTION

Dans tous les services, des agents sont formés Sauveteurs Secouristes du Travail :

Pôles	Nombre d'agents SST		
	Femmes	Hommes	Total
Domicile	10	1	11
Hébergement	26	12	38
Services supports	8	4	12
Travail	16	16	32
Total	60	33	93

40% des agents de l'établissement sont formés SST



Les membres du CHSCT, au nombre de 8 représentants sont des acteurs de la prévention au sein de l'établissement. Ils ont suivi une formation en 2019 suite aux élections professionnelles de décembre 2018. Ils bénéficient d'heures de délégation mensuelles afin de pouvoir se rendre sur les différents sites et services pour effectuer leurs missions.

6. INDICATEUR N°6.6 : LES INSTANCES DE PREVENTION

Le CHSCT a œuvré cette année pour la dernière fois avant le passage en Formation spécialisée du CSE appelée F3SCT (Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail).

Le CHSCT s'est réuni 5 fois en 2022 et a effectué 3 visites de site en se rendant sur les foyers de Castelnaud Rivière Basse, l'ESAT de Lannemezan et l'ESAT de Sarp.

0 recours à un expert certifié cette année.

0 signalement d'un danger grave et imminent ni d'invocation du droit de retrait.

Réception de 3 rapports annuels de la médecine du travail

7. INDICATEUR N°6.7 : LES COMMISSIONS MEDICALES

Agents ayant bénéficié d'un Temps partiel thérapeutique

Tranches d'âge	Nombre d'agents		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 20 ans	-	-	-
20 - 29 ans	-	-	-
30 - 39 ans	-	-	-
40 - 49 ans	-	-	-
50 - 59 ans	6	1	7
60 - 64 ans	1	1	2
Plus de 65 ans	-	-	-
Total	7	2	9

Agents ayant été reconnus inaptes à tout poste

Tranches d'âge	Nombre d'agents		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 20 ans	-	-	-
20 - 29 ans	-	-	-
30 - 39 ans	-	-	-
40 - 49 ans	-	-	-
50 - 59 ans	1	-	1
60 - 64 ans	-	-	-
Plus de 65 ans	-	-	-
Total	1	-	1

Agents dont le cas a été soumis pour avis au Conseil Médical en formation restreinte

Tranches d'âge	Nombre d'agents		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 20 ans	-	-	-
20 - 29 ans	-	-	-
30 - 39 ans	-	-	-
40 - 49 ans	-	-	-
50 - 59 ans	5	2	7
60 - 64 ans	1	-	1
Plus de 65 ans	-	-	-
Total	6	2	8

Agents dont le cas a été soumis pour avis au Conseil Médical en formation plénière

Tranches d'âge	Nombre d'agents		
	Femmes	Hommes	Total
Moins de 20 ans	-	-	-
20 - 29 ans	-	-	-
30 - 39 ans	-	-	-
40 - 49 ans	-	-	-
50 - 59 ans	1	-	1
60 - 64 ans	-	-	-
Plus de 65 ans	-	-	-
Total	1	-	1

Aucun licenciement pour inaptitude prononcé au cours de l'année.

8. INDICATEUR N°6.8 : ACTIONS DE PREVENTION

Pas de recours à l'inspection du travail au cours de l'année.

**1 DUERP mis à jour, celui de l'EHPAD qui concerne 53 agents (au 31/12/22)
avec l'assistance de l'ASMT**

**Les DUERP des autres services seront mis à jour courant 2023 selon les
mêmes modalités qu'à l'EHPAD**

**1 visite de la chargée de prévention de l'ASMT
pour une étude sur un poste de travail à l'EHPAD**

L'identification du risque d'usure professionnelle au sein de l'établissement n'a pas encore débuté. Ce travail sera à mener en collaboration avec le F3SCT.

9. INDICATEUR N°6.9 : MEDECINE DE PREVENTION

Visites médicales 2022	
Type de visite	Nombre d'agents
Annuelle	8
Embauche	8
Reprise après maladie	18
Reprise après maternité	2
Reprise après AT	1
A la demande de l'employeur	2
A la demande du médecin du travail	9
Total des visites	48

**Sur 312 agents en position d'activité
au cours de l'année 2022, 46 ont
bénéficié d'une consultation avec le
médecin du travail ou l'infirmière.**

**Par conséquent, 14,74 % des agents
de l'établissement ont bénéficié d'un
suivi médical cette année.**

Pas de visite de médecins du travail sur site cette année.

1 rapport de médecin du travail transmis au Conseil Médical au cours de l'année dans le cadre de l'étude d'une mise à la retraite pour invalidité.

VII. ORGANISATION DU TRAVAIL ET AMELIORATION DES CONDITIONS ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

1. INDICATEUR N°7.1 : REPARTITION DES EFFECTIFS SELON LES CYCLES DE TRAVAIL

L'annualisation du temps de travail concerne l'ensemble des agents de l'EPAS 65. La plupart d'entre eux bénéficient d'un décompte de l'annualisation en heures. La direction, les cadres et les psychologues bénéficient d'un décompte de l'annualisation en jours.

Au sein de l'EPAS 65, on distingue 3 cycles de travail distincts : le travail de nuit, le travail en horaires variables et le travail à horaires fixes.

2. INDICATEUR N°7.2 : ASTREINTES ET INTERVENTIONS

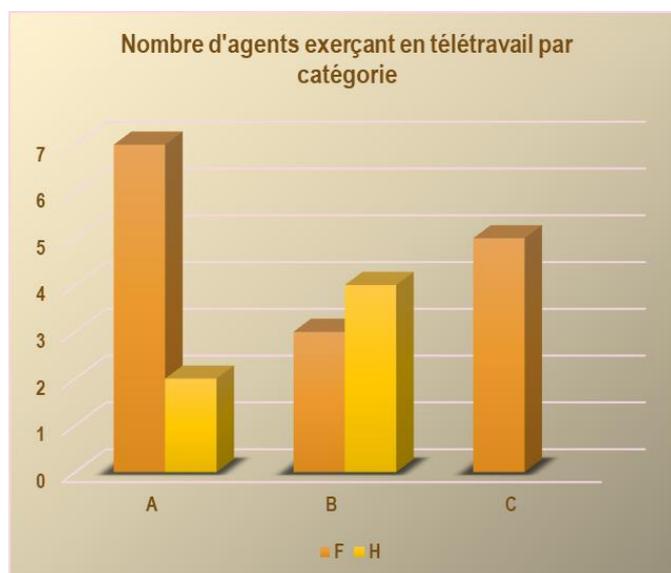
19 agents en fonction au 31 décembre 2022 sont soumis à des astreintes.

On distingue les astreintes de la direction (non rémunérées), les astreintes administratives menées par des personnels d'encadrement de proximité (soirs et week-ends) et les astreintes techniques menées par les personnels des services techniques (week-ends).

3. INDICATEUR N°7.3 : TELETRAVAIL ET TRAVAIL A DISTANCE

15 agents en fonction au 31 décembre 2022 exercent leurs fonctions dans le cadre du télétravail.

Aucun agent n'exerce ses fonctions totalement dans le cadre du télétravail. Les agents concernés exercent entre 1 à 2 jours de télétravail par semaine. Une politique télétravail est en cours de validation afin d'encadrer cette pratique au sein de l'établissement.



4. INDICATEUR N°7.4 : HEURES SUPPLEMENTAIRES

Dans le cadre de l'annualisation du temps de travail, les heures supplémentaires sont annualisées pour l'ensemble des agents (hors forfait jours).

La politique actuelle de l'établissement est de ne pas écarter les heures supplémentaires réalisées par les agents. Ceux-ci sont invités à récupérer les heures effectuées lorsque l'activité du service le permet. La rémunération d'heures supplémentaires est soumise à autorisation préalable. Chaque demande est examinée au regard de la situation de l'agent.

La rémunération des heures supplémentaires intervient également lorsqu'un agent contractuel quitte l'établissement sans avoir pu récupérer ses heures.

Heures supplémentaires effectuées en 2022

Pôles	Nombre d'heures	Nombre d'agents	
		Femmes	Hommes
Domicile	90,25	11	2
Hébergement	1748,48	101	19
Travail	1048,02	30	35
Services Supports	296,24	6	6
Total	3182,99	148	62

Nombre d'heures supplémentaires récupérées en 2022

Pôles	Nombre d'heures
Domicile	27
Hébergement	870,88
Travail	649,96
Services Supports	225,17
Total	1773,01

Heures supplémentaires rémunérées

21 femmes

Domicile : - Hébergement : 14
Travail : 4 Supports : 3

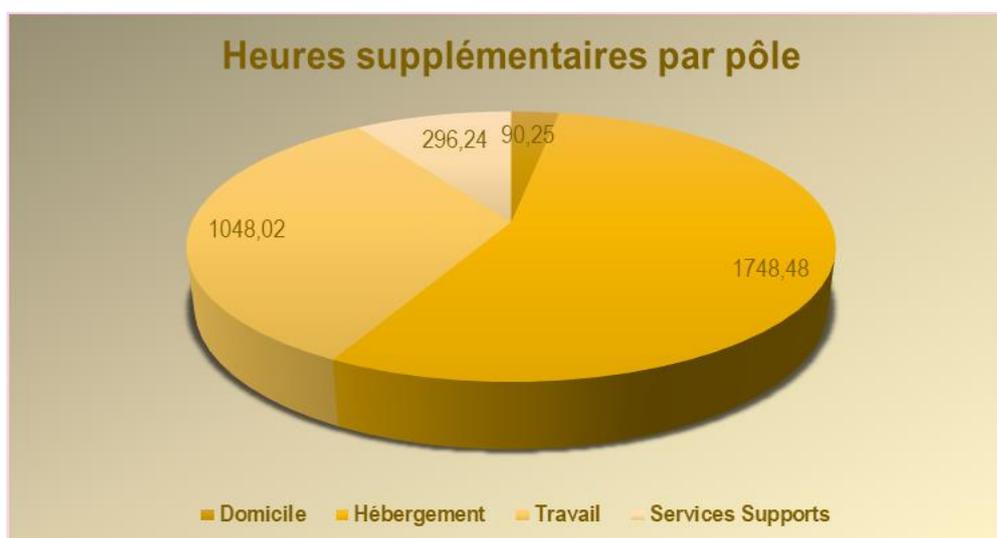
Nombre d'heures supplémentaires rémunérées en 2022

Pôles	Nombre d'heures
Domicile	20
Hébergement	271,7
Travail	238,37
Services Supports	468
Total	998,07

Heures supplémentaires rémunérées

8 hommes

Domicile : 1 Hébergement : 3
Travail : 4 Supports : -



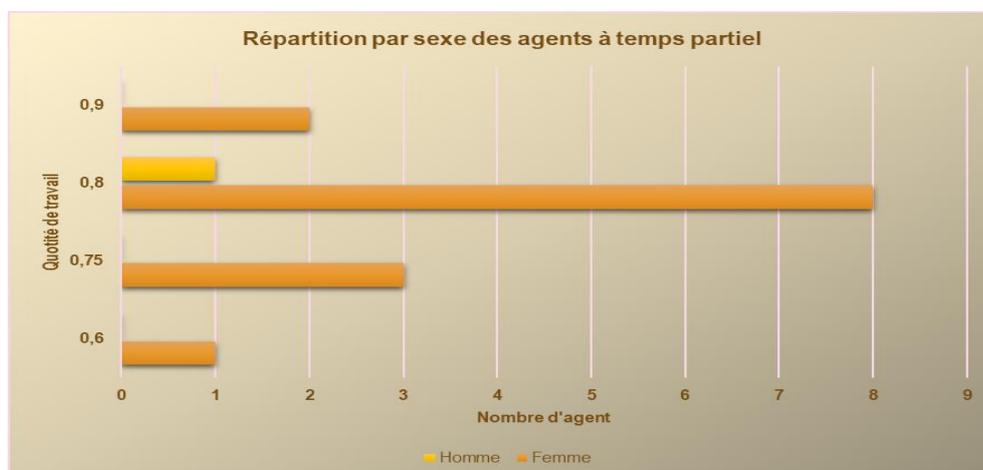
5. INDICATEUR N°7.5 : TEMPS COMPLET/INCOMPLET OU NON COMPLET – TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL

Temps de travail	Motif temps de travail	Nombre d'agent		
		Femme	Homme	Total
0,1	Temps incomplet	0	1	1
0,5	Temps incomplet	3	1	4
0,6	TP sur autorisation	1	0	1
0,7	Temps incomplet	1	0	1
0,75	Temps incomplet	2	1	3
	TP sur autorisation	3	0	3
0,8	Temps incomplet	1	2	3
	TP de Droit	4	0	4
	TP sur autorisation	4	1	5
0,9	Temps incomplet	1	0	1
	TP sur autorisation	2	0	2
1	Temps Plein	143	61	204
Total général		165	67	232

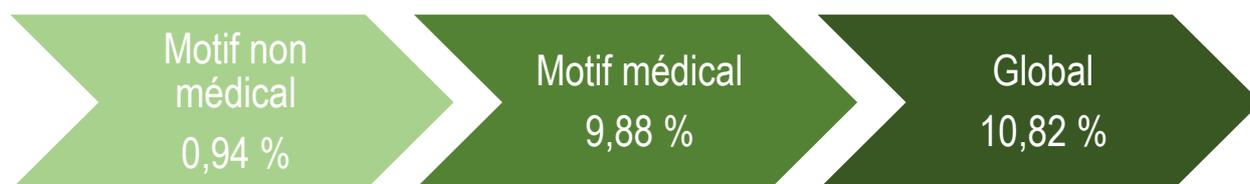
Catégorie	Type de demande	Nombre de demandes de temps partiel		
		Femme	Homme	Total
A	Initiale	1	0	1
	Renouvellement	4	0	4
C	Initiale	5	0	5
	Renouvellement	5	1	6
Total		15	1	16

Les données indiquent un recours majoritaire au temps partiel pour les agents de sexe féminin.

Sur l'ensemble des demandes de temps partiel présentées en 2022, 1 seule a fait l'objet d'un refus.



6. INDICATEUR N°7.6 : TAUX D'ABSENTEISME



7. INDICATEUR N°7.7 : CONGES (ANNUELS, RTT...)

Nombre de jours de congés pris en 2022 par pôle et type de congés

Pôles	Services	Congés annuels	Report CA N-1	RTT	Repos temps partiel	Servitude d'Internat	Repos compensateur
Domicile	SAMSAH	33	-	8	106	-	-
	SAVS	268	16	107	262	-	-
	SMP	72	-	29	-	-	-
	Sous-total	373	16	144	368	-	-

Pôles	Services	Congés annuels	Report CA N-1	RTT	Repos temps partiel	Servitude d'Internat	Repos compensateur
Hébergement	EHPAD	1220	126	532	328	-	44
	FH LNZ	337	27	88	146	49	4
	FH CRB	214	1	90	209	100	-
	FOYER DE VIE	1121	31	476	366	-	4
Sous-total	2892	185	1186	1049	149	52	

Pôles	Services	Congés annuels	Report CA N-1	RTT	Repos temps partiel	Servitude d'Internat	Repos compensateur
Services supports	DIRECTION	138	4	72	-	-	-
	ECOFI	134	-	99	-	-	-
	QUALITE	27	-	18	-	-	-
	RH	98,5	12	53	33	-	-
	SERVICE TECH	135	5	98	-	-	-
	SIO	49	4	14,5	-	-	-
Sous-total	581,5	25	354,5	33	-	-	

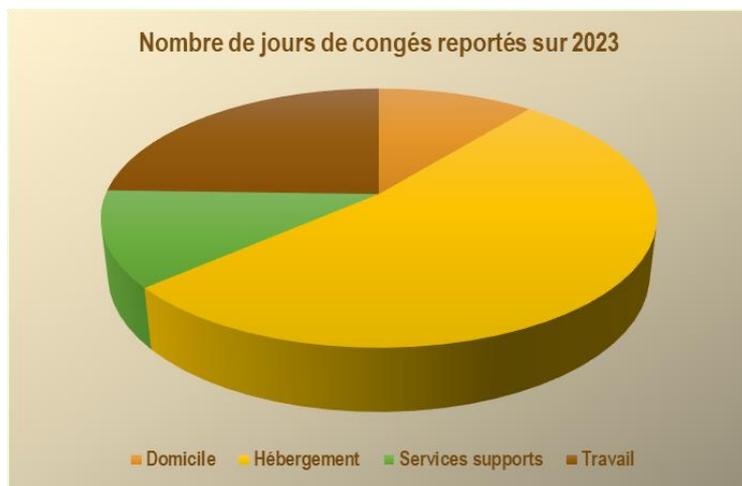
Pôles	Services	Congés annuels	Report CA N-1	RTT	Repos temps partiel	Servitude d'Internat	Repos compensateur
Travail	ESAT HORS LES MURS	339	9	75	-	-	-
	ESAT CRB	314	4	161	40	-	-
	ESAT LZN	651	78	353	80	-	16
	ESAT SARP	175	26	102	19	-	-
	ESAT SEMEAC	272	10	173	71	-	-
	ESAT VIC	181	14	135	-	-	-
Sous-total	1932	141	999	210	-	16	

Pôles	Services	Congés annuels	Report CA N-1	RTT	Repos temps partiel	Servitude d'Internat	Repos compensateur
Total		5778,5	367	2683,5	1660	149	68

Nombre de jours non pris et non versés sur le CET

Pôles	Nombre de jours
Domicile	40
Hébergement	194,5
Services supports	44
Travail	90,5
Total	369

Nombre de jours de congés reportés sur 2023



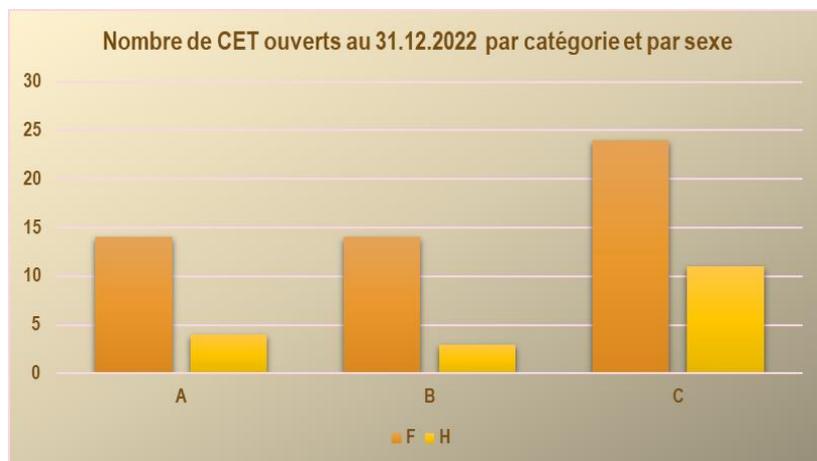
8. INDICATEUR N°7.8 : CET

70 CET ouverts au 31 décembre 2022 dont 11 CET ouverts dans l'année.

Catégorie	Nombre de CET		
	Femme	Homme	Total
A	14	4	18
B	14	3	17
C	24	11	35
Total	52	18	70

150,5 jours placés sur le CET au 31 décembre 2022

Nombre de CET ouverts au 31.12.2022 par catégorie et par sexe



9. INDICATEUR N°7.9 : ABSENCES AU TRAVAIL HORS RAISONS DE SANTE

Motif d'absence non médical	Nombre d'agents		
	Femme	Homme	Total
ASA COVID	5	4	9
CONGE MATERNITE	4		4
CONGE PATERNITE		2	2
CONGES EXCEPT IONNELS DIVERS	7	3	10
GARDE D'ENFANT	11	6	17
JOUR NON TRAVAILLE	1	1	2
Total	28	16	44

10. INDICATEUR N°7.10 : ABSENCES AU TRAVAIL POUR RAISONS DE SANTE

Motif d'absence non médical	Nombre d'agents		
	Femme	Homme	Total
ACCIDENT DU TRAVAIL	2	3	5
LONGUE MALADIE	2	1	3
MALADIE LONGUE DUREE	1		1
MALADIE ORDINAIRE	110	34	144
Total	115	38	153

11. INDICATEUR N°7.11 : JOURS DE CARENCE

Catégorie	Nombre de jour de carence		
	Femme	Homme	Total
A	16	0	16
B	14	2	16
C	51	16	67
Total général	81	18	99

Tranches d'âge	Nombre de jour de carence		
	Femme	Homme	Total
20 - 29 ans	14		14
30 - 39 ans	8		8
40 - 49 ans	16	6	22
50 - 59 ans	36	11	47
60 - 64 ans	7	1	8
Total général	81	18	99

VIII. ACTION SOCIALE ET PROTECTION SOCIALE

1. INDICATEUR N°8.1 : ACTION SOCIALE

COTISATIONS VERSEES PAR L'EPAS 65	MONTANT 2020	MONTANT 2021	MONTANT 2022	TOTAL
CGOS	93 736,77 €	96 546,75 €	103 055,98 €	293 339,50 €
CESU	5 412,91 €	5 792,89 €	6 183,19 €	17 388,99 €
TOTAL	99 149,68 €	102 339,64 €	109 239,17 €	310 728,49 €

2. INDICATEUR N°8.2 : PRESTATIONS SOCIALES

Données non communiquées avant la diffusion du rapport.

IX. DIALOGUE SOCIAL

1. INDICATEUR N°9.1 : ORGANISMES CONSULTATIFS

INSTANCES	CFDT				CGT				Total
	TITULAIRE	TITULAIRE	SUPPLEANT	SUPPLEANT	TITULAIRE	TITULAIRE	SUPPLEANT	SUPPLEANT	
	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	
Conseil d'Administration	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Comité Technique d'Etablissement	1	2	1	2	0	3	1	0	10
CHSCT	1	1	1	1	0	2	1	1	8
Commissions Admin. Paritaires Locales	2	3	1	3	1	3	2	2	17
Conseil de la Vie Sociale Pôle Travail	0	1	1	0	0	1	1	0	4
Conseil de la vie Sociale Pôle Hébergement	0	1	1	0	0	1	0	1	4
Conseil de la Vie Sociale EHPAD	0	1	1	0	0	1	0	1	4
Total	4	10	6	6	1	11	5	5	48

X. DISCIPLINE

0 sanctions prononcées cette année.